



Des faits présumés d'agressions à caractère sexuel rapportés au Centre Lecourbe

Le 11 septembre ont été rapportés à la Fondation Saint-Jean de Dieu des faits pouvant constituer des agressions à caractère sexuel de la part d'un salarié sur plusieurs enfants de l'USEP (Unité spécialisée pour enfants polyhandicapés) de notre établissement rue Lecourbe (Paris 15^e).

Face à la gravité des faits présumés, nous avons pris immédiatement les mesures de protection d'urgence des enfants à commencer par la mise à pied du salarié le jour même.

Nous avons également engagé les actions suivantes :

1. Lancé une enquête interne,
2. Déposé une alerte à l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France,
3. Saisi le Procureur de la République puis nous nous sommes constitué partie civile ,
4. Organisé des entretiens individuels avec les enfants.

Nous avons bien sûr informé les familles de l'unité concernée dès que ces faits ont été portés à notre connaissance et avons régulièrement échangé avec elles.

Le salarié incriminé n'est jamais revenu dans l'établissement depuis le 11 septembre, et a été licencié dans le respect du code du travail. La Brigade de protection des mineurs a engagé une enquête avec la pleine coopération de la Fondation Saint Jean de Dieu. Nous venons d'être informés que l'intéressé a été mis en examen et placé en détention provisoire. Il bénéficie, rappelons-le de la présomption d'innocence.

Les faits concerneraient l'USEP seule et aucune autre unité de nos établissements.

Dans un deuxième temps, nous avons mené, en concertation avec les familles, une réflexion sur les mesures à prendre pour empêcher qu'une telle situation puisse se reproduire et les premières actions sont en cours. Nous allons faire de même progressivement dans l'ensemble de nos établissements.

Toutes nos équipes sont mobilisées au quotidien pour restaurer la confiance des enfants et des familles.